

RAPPORT D'EXPERTISE

Projections démographiques scolaires et analyse des besoins en places d'accueil

Etude menée sur mandat de la
Commune de Neyruz

version août 2022

Abram Pointet

Kerria Grize

MICROGIS

Mandant

Commune de Neyruz

Personnes de contact

Madame Katuscia Sansonnens, Vice-Syndique

Analyse et rédaction

Abram Pointet

Kerria Grize

MICROGIS SA

Rue des Jordils 40

1025 St-Sulpice

021 691 7717

www.microgis.ch

INTRODUCTION

La commune de Neyruz est confrontée à une hausse des effectifs d'enfants depuis plusieurs années et a ainsi souhaité disposer d'un soutien dans l'identification de l'information relative aux effectifs préscolaires et scolaires (primaires) attendus pour les prochaines années afin d'asseoir la stratégie de planification des infrastructures.

Le présent rapport entend répondre à cette demande en détaillant les différents aspects de la problématique, à savoir la mise en place de scénarios de démographie pré- et scolaire sur la période 2020-2040 à l'échelle de la commune, ainsi que l'évaluation des besoins en places d'accueil.

APPROCHE METHODOLOGIQUE

Données utilisées

La présente étude se base sur la statistique de la population et des ménages (STATPOP), qui fait partie du système de recensement annuel de la population effectué par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le relevé structurel (RS), qui est réalisé sur un échantillon important de la population, permet d'apporter les informations nécessaires à la fois sur la migration de la population et sur les taux d'activité des parents au sein des familles. Les logements du périmètre sont pour leur part identifiés grâce au registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL). Finalement, les données générales de projections démographiques MICROGIS à l'échelle des localités de Suisse sont contextualisées pour l'occasion dans les contraintes de développement territorial de la commune concernée.

Secteur d'étude

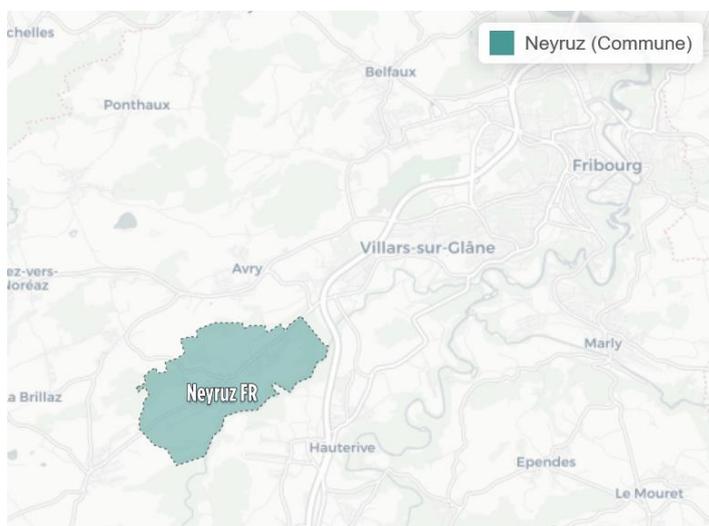


Figure 1 Périmètre d'étude.

Le périmètre de l'étude porte sur la commune de Neyruz, dans le canton de Fribourg. Le secteur, dont la densité est largement dictée par sa position en couronne d'agglomération, se situe à l'interface entre les aires suburbaine (zone résidentielle et d'emplois jouxtant la ville) et périurbaine (zone résidentielle axée sur la pendularité).

Pour les besoins de l'analyse, le secteur d'étude est ponctuellement comparé aux valeurs régionales de l'ouest du District de la Sarine dans la suite de ce rapport.

Bilan de la situation actuelle

L'analyse démographique s'attache dans un premier temps à quantifier les effets des leviers principaux d'évolution des effectifs d'enfants dans le périmètre. Ces leviers sont d'une part les naissances et d'autre part les flux issus de la migration des familles.

Identification de l'évolution des besoins

La confrontation de ces premiers résultats au développement potentiel du bâti dans la commune permet ensuite d'identifier d'éventuelles contraintes à l'évolution tendancielle observée. Tenir compte des typologies de ménages en présence, de leur évolution et des spécificités de la migration permet d'établir les projections des effectifs futurs d'enfants au sein du périmètre.

Confrontation de l'offre infrastructurelle à la demande pressentie

Dans un deuxième temps, l'analyse se concentre sur la conversion du nombre d'enfants en nombre d'élèves scolarisés à l'école publique tenant compte principalement des phénomènes qui peuvent impliquer des différences entre ces deux notions, à savoir la scolarisation en institution privée ou spécialisée d'une part et le redoublement ou retard d'autre part. De plus, le niveau d'encadrement propre au système scolaire fribourgeois et qui a une incidence sur les effectifs à considérer dans le dimensionnement des infrastructures est pris en compte dans le but d'affiner les effectifs pressentis.

Il est également nécessaire d'effectuer l'analyse des besoins des familles pour de l'accueil de jour. Celle-ci se base sur un principe de demande liée à la conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle. Dès lors, le besoin est quantifié sous l'angle des taux d'activité des parents et selon les âges des enfants.

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Evolution générale de la population

La commune de Neyruz a connu une évolution démographique par à-coups, avec une première accélération dès 1990 caractérisée par un pic de taux de croissance de plus de +7% en 1992 puis une oscillation cyclique autour de +3%. Ceci met en avant la croissance soutenue dont la commune a fait l'objet. La croissance s'est ensuite tassée dans la seconde moitié des années 2010, où le taux de croissance a chuté jusqu'à atteindre 0% avant de remonter jusqu'aux +3.5% observés en 2020. Ce dernier taux est supérieur à la valeur régionale (+1.93% pour la région ouest du District de la Sarine). En



Figure 2 Evolution de la population (figure du haut) et taux de croissance annuel moyenné sur 3 ans (figure du bas) au sein de la commune.

conséquence, la population de la commune a atteint les 2'757 habitants en 2020.

A noter que le taux de croissance annuel de la population consolidé sur les 5 dernières années (+1.4%) est bien inférieur à celui du logement (+2.6%) observé sur la même période. Ceci met en évidence d'une part que la pression démographique sur le périmètre n'est plus si soutenue, bien qu'en remontée, puisque le logement ne trouve pas directement preneur. D'autre part, la croissance du parc de logements n'explique pas entièrement tous les phénomènes de migration vus après.

Cette première lecture de la démographie de Neyruz doit nous rendre attentifs à deux mécanismes complémentaires, à savoir une augmentation par à-coups de la population totale à l'échelle du périmètre et une migration de familles à destination du périmètre partiellement soutenue par la dynamique du logement.

Structure démographique

La structure par âge de la population du périmètre d'étude met en évidence son caractère familial distingué par la présence soutenue des enfants de 0 à 9 ans et de fait celle de leurs parents. Les enfants en âge de scolarité secondaire tout comme les jeunes adultes de 15 à 19 ans sont en revanche moins représentés, indiquant potentiellement une tendance des familles établies à quitter la région pour se rapprocher de l'aire urbaine.

L'évolution récente de la structure par âge met néanmoins en évidence une augmentation du nombre d'enfants en âge préscolaire ^[1] et surtout un important renforcement de la part des jeunes actifs (20 à 39 ans) ^[2], ce qui laisse supposer également un renforcement du taux de natalité et donc des naissances à moyen terme (10 ans). Ce constat indique un renforcement du caractère suburbain et résidentiel de la commune au détriment de la population d'adolescents et de leurs parents qui, lui, est propre au périurbain.

De plus, un glissement de la courbe au-delà de 60 ans ^[3] indique un vieillissement global de la population, mais également une tendance des jeunes retraités à quitter le périmètre ^[4] qui vient minimiser l'impact du vieillissement de la population. Ce double constat n'a pas d'impact structurel direct sur les effectifs d'enfants mais permet de s'attendre à une libération de grands logements à long terme.

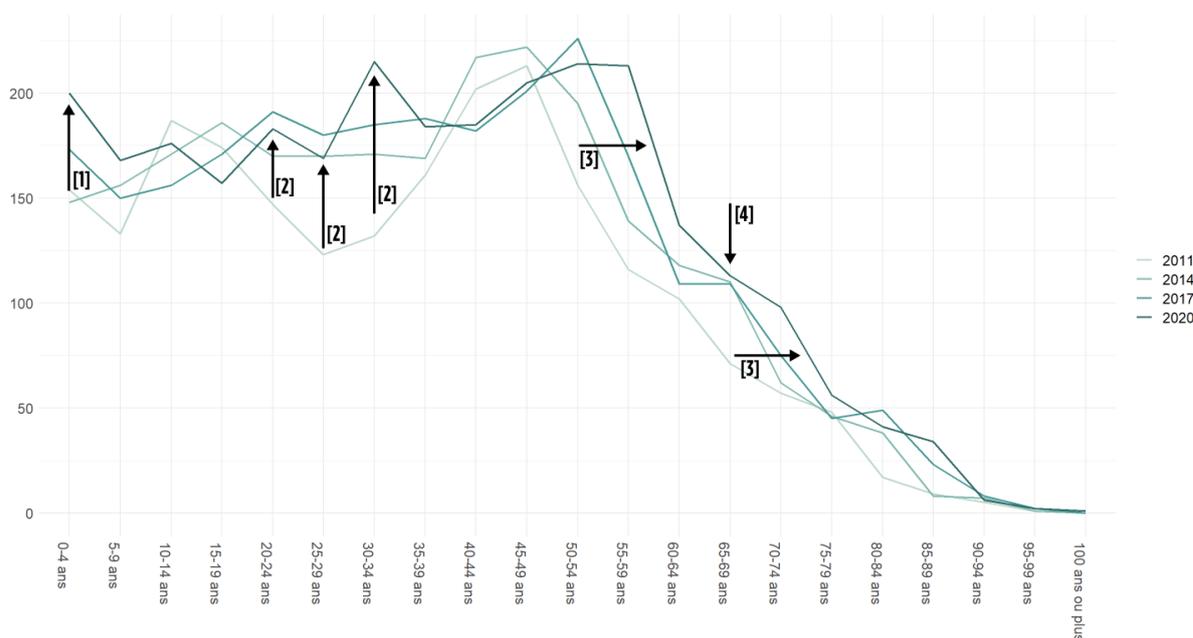


Figure 3 Pyramide des âges de la population de Neyruz et son évolution sur les 10 dernières années.

L'âge moyen de la population de la commune présente une évolution qui vient soutenir ces premières observations. En effet, le glissement vers le haut de l'âge moyen de la population attendu en milieu périurbain est freiné par le renforcement des préscolaires et des jeunes actifs ainsi que le départ des jeunes retraités, comme le montre le graphique ci-contre.

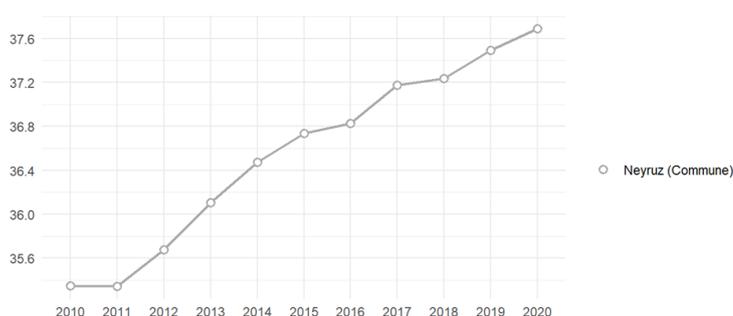


Figure 4 Evolution de l'âge moyen de la population de Neyruz.

Ce renforcement explique ainsi l'âge moyen de 37.7 ans atteint par les habitants de Neyruz en 2020, qui reste bien inférieur à la moyenne cantonale de 39.8 ans mais également à la valeur régionale de 38.6 ans.

Cette lecture de la structure démographique de la commune nous invite à ne pas négliger le caractère familial toujours bien présent au sein de la population de Neyruz. Un second élément à prendre en compte est

l'augmentation de la part de jeunes adultes qui constituent le socle des familles de demain. Cela aura un effet vraisemblablement sur les naissances et donc à terme sur les effectifs d'enfants en âge préscolaire et scolaire.

Evolution des naissances

Les naissances au sein du périmètre de la commune présentent une évolution par phases, d'abord en augmentation entre 2003 et 2015 puis stabilisée autour des 35 unités par an sur les cinq dernières années, comme le met en avant le graphique du haut ci-contre. La succession de hausses et de baisses progressives fait varier les effectifs d'enfants d'une année à l'autre, ce qui a un impact sur la stabilité des volées scolaires. Au-delà du caractère légèrement à la hausse des naissances, le taux de natalité qui rapporte les naissances à la population totale oscille de manière cyclique et stable autour des 13‰ sur les dix dernières années. Ceci correspond à une natalité soutenue en comparaison cantonale.

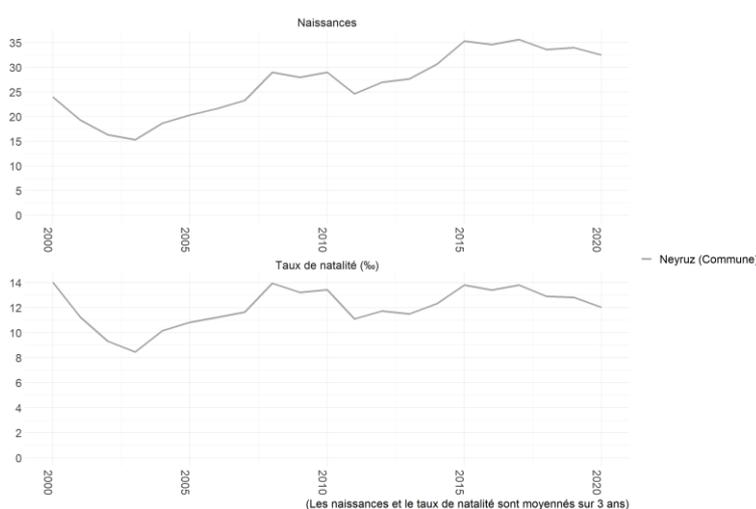


Figure 5 Evolution des naissances (figure du haut) et du taux de natalité (figure du bas) de la commune de Neyruz.

Cette double lecture des naissances à travers leur nombre et le taux de natalité met en évidence que pour la commune de Neyruz les naissances sont soutenues par la croissance de la population. Cet état de fait pourrait changer avec l'arrivée de jeunes adultes comme relevé précédemment, en renforçant les naissances voire le taux de natalité. Enfin, les naissances constituent un socle certes non-négligeable mais pas suffisant pour expliquer les effectifs d'enfants observés par la suite.

Evolution de la migration

La notion de migration recouvre ici tant les échanges (départs et arrivées) de personnes au sein du canton, du pays qu'à l'international. Elle est observée ici à travers deux indicateurs complémentaires. Le premier indicateur porte sur la mobilité résidentielle de la population, autrement dit sa propension à changer de lieu de résidence. Le second traite de l'ampleur des effets de ses mouvements en se focalisant sur le solde migratoire (arrivées auxquelles on soustrait les départs).

Depuis les années 1990, la mobilité résidentielle de Neyruz par émigration et immigration oscille par vague autour des 16%. Ce seuil a récemment dépassé les 17.5%. Cela signifie en d'autres termes que plus d'une personne sur six dans le périmètre a fait l'objet d'une arrivée ou d'un départ. Cette valeur met en avant la forte mobilité, ou volatilité, de la population de la région. La mobilité résidentielle n'a pas en soi d'effet sur les effectifs de population. En revanche, elle implique un chassé-croisé d'enfants rendant la gestion des arrivées et des départs plus importante au quotidien.

L'observation de l'évolution du solde migratoire ci-contre révèle que si l'immigration est prédominante, deux périodes font exception : début 1980, puis entre 2016 et 2018, où l'attraction de nouveaux habitants au sein de la commune s'est fortement atténuée pour atteindre un solde migratoire négatif. Plus récemment, les valeurs ont connu une reprise pour atteindre, voire dépasser le niveau observé entre 2000 et 2010, soit près de 80 unités. Cette observation est confrontée à l'évolution des logements dans la suite de cette étude.

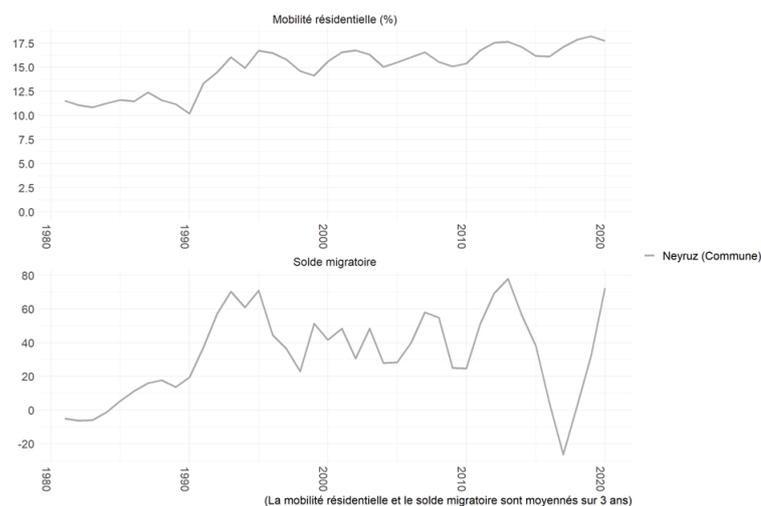


Figure 6 Evolution de la mobilité résidentielle (figure du haut) et du solde migratoire (figure du bas) de la commune de Neyruz.

La migration touche de manière spécifique les différents groupes d'âge au sein du périmètre. Le taux de transfert d'un âge au suivant permet de suivre les effets de la migration sur les cohortes. Sur le graphique ci-dessous, une valeur de 1 signifie que la migration est sans effet, une valeur inférieure à 1 signifie une perte et une valeur supérieure à 1 un gain au sein de la cohorte d'un âge donné.

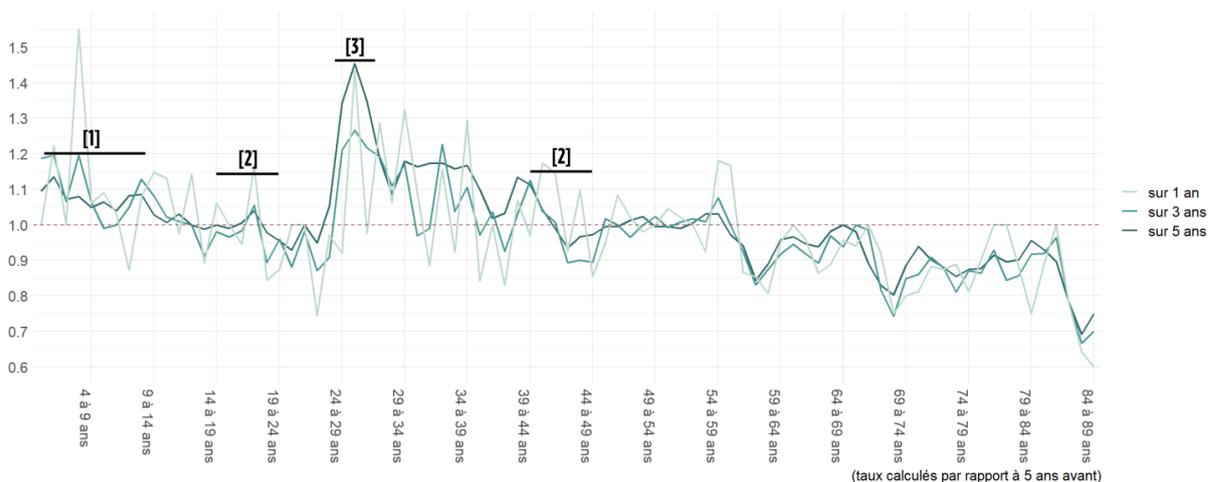


Figure 7 Profils du taux de transfert par âge quinquennal de la population de la commune.

Le profil de migration de la population de Neyruz met en évidence que le solde migratoire est en faveur des familles avec des enfants de moins de 14 ans ^[1] et en défaveur des jeunes adultes entre 15 et 25 ans ^[2] qui quittent le périmètre, parfois avec leurs parents puisqu'une perte des 40 à 50 ans est observée ^[2]. Les jeunes actifs de 24 à 29 ans ^[3] représentent le plus gros gain en matière de population immigrante dans la commune. Ceci conforte les phénomènes suspectés à la lecture des pyramides des âges précédemment.

Les émigrations spécifiques se sont d'ailleurs ressenties au niveau du bilan démographique des 5 dernières années pour l'ensemble du périmètre : la proportion des jeunes adultes (15 à 29 ans) a diminué de 9,33% et celle des familles établies (40 à 54 ans) de 2,42%, toutes les autres strates de la population ont connu au contraire une augmentation.

L'analyse proposée ci-dessus met en avant le rôle prépondérant de la migration dans l'évolution des effectifs d'enfants en âges tant de préscolarité que de scolarité. La pression qui en résulte se traduit dans le cas présent par un renforcement progressif des effectifs du fait des arrivées plus nombreuses que les départs. Ce renforcement peut être illustré au moyen de la quantification des effets du taux de transfert. Ceci rend compte de l'évolution d'une même cohorte au fil des ans. Il s'agit par exemple de savoir si le nombre d'enfants qui ont 4 ans aujourd'hui, et donc qui avaient 0 ans il y a quatre ans, a progressé à la hausse ou à la baisse et

dans quelle proportion. Les effets du taux de transfert pour plusieurs moments de la préscolarité et de la scolarité des enfants sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 1 Effets sur les effectifs du taux de transfert par classe d'âge au sein de la commune de Neyruz.

	Neyruz
enfants de 4 ans vs ceux de 0 ans, 4 ans auparavant	+10.19%
enfants de 8 ans vs ceux de 4 ans, 4 ans auparavant	+4.04%
enfants de 12 ans vs ceux de 8 ans, 4 ans auparavant	+9.34%
enfants de 15 ans vs ceux de 12 ans, 3 ans auparavant	+0.06%

La variabilité du taux de transfert entre les différents groupes d'âge met au jour un phénomène de baisse de la mobilité résidentielle des familles l'âge des enfants avançant. La lecture du taux de transfert des enfants en âge de préscolarité indique que les enfants ne naissent pas forcément dans la commune mais arrivent par migration durant la préscolarité, avec un enfant sur dix qui n'y est pas né. Ce taux diminue ensuite durant le premier cycle de la scolarité primaire pour concerner un enfant sur vingt-cinq, puis le périmètre regagne des enfants pendant le deuxième cycle primaire au rythme d'un enfant sur dix. A titre comparatif, c'est plus d'un enfant sur cinq qui n'est pas né dans la région ouest du District de la Sarine, soit le double de la valeur de Neyruz, chiffre principalement entraîné par les valeurs des communes périurbaines. La mobilité des enfants de Neyruz rend la lecture des évolutions moins prévisible du fait d'une succession de hausses et de baisses de la pression.

Il semble somme toute important de tenir compte de la variabilité du taux de transfert entre les différents groupes d'âge dans l'évaluation des effectifs et des besoins en accueil de jour, étant donné que les effectifs d'enfants d'un âge donné aujourd'hui ne constituent qu'une part des effectifs de ces mêmes enfants dans quelques années. En résumé, la migration a pour effet de casser la prévisibilité directe des cohortes, du moins en apparence.

Evolution des logements

L'évolution de la population de Neyruz étant comme identifié ci-dessus étroitement liée à la migration, un regard attentif sur la structure et la conjoncture du logement s'impose. En effet, le type et le nombre de logements disponibles va grandement participer à déterminer quelle sera la population à venir s'installer dans la commune.

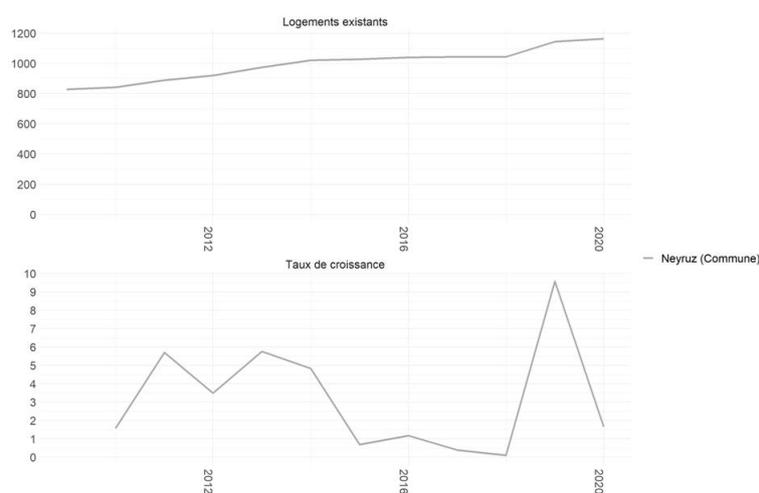


Figure 8 Evolution des logements (figure du haut) et du taux de croissance correspondant (figure du bas) de la commune de Neyruz

Le périmètre connaît une augmentation de son nombre de logements par phases, avec une croissance relativement soutenue jusqu'en 2014 suivie d'une phase de tassement jusqu'en 2018, puis d'un à-coup en 2019. Ce dernier correspond à un pic de taux de croissance de plus de +9%. En confrontant l'évolution des logements avec celle de la population, il est possible d'observer que la phase de stagnation du logement semble avoir une répercussion sur le tassement observé au niveau de la population.

Un autre bilan qui peut être tiré du caractère périurbain du périmètre et de la typologie des logements de la commune consiste en la proportion importante de grands logements, ce qui permet d'expliquer la présence soutenue des familles sur son territoire. Les grands logements (4 pièces ou plus) représentent depuis dix ans en effet plus de 65% des logements présents sur le territoire de la commune (contre 56% seulement en 2020 sur l'ensemble du canton de Fribourg). Néanmoins, si au cours de la dernière décennie le nombre de logements de tous types a légèrement augmenté, ce sont malgré tout les logements de 2 ou 3 pièces qui ont connu la croissance la plus forte (avec des taux de croissance annuels de 4.8% et 5.8% respectivement) entre 2010 et 2020.

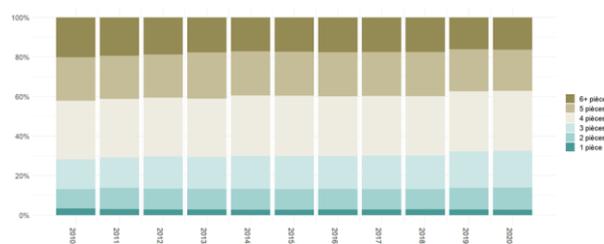


Figure 9 Part des logements de Neyruz selon le nombre de pièces.

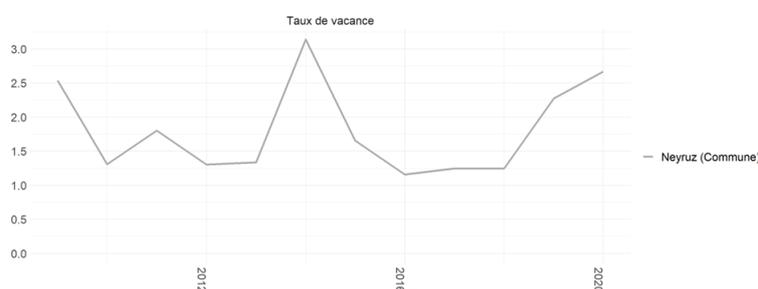


Figure 10 Taux de vacance des logements de Neyruz.

de trouver preneur et donc de baisser le taux de vacance, puis la récente mise à disposition de nouveaux logements a entraîné le dernier pic de vacance. Ce dernier constat indique que la pression est en baisse, ce qui conforte les observations faites à l'échelle de la région.

Il est nécessaire de s'attarder sur le taux de vacance par type de logement dans le périmètre. Entre 2015 et 2020, ce sont en particulier les logements entre deux et quatre pièces qui s'y sont libérés, avec un taux de vacance moyen de 2.5% pour les trois pièces et de 2.3% pour les quatre pièces, contre seulement 1.2% et 0.9% pour les 5 et 6+ pièces respectivement. Ceci permet d'identifier que la baisse d'attractivité ne touche pas directement les familles et donc que les effets des évolutions récentes sur les effectifs scolaires sont limités.

Cette croissance soudaine de logements vacants ne doit pas être négligée. En effet, il a été établi au début de ce rapport que le taux de croissance de la population de Neyruz reste bien inférieur à celui des logements, se traduisant donc en logements vacants à court terme. Dans le contexte actuel de pression relativement limitée, cette situation offre la possibilité aux familles, après plusieurs années de contexte du logement tendu, d'adapter leur logement plus facilement. Ceci explique la forte mobilité résidentielle de ces dernières années sans forcément impacter de manière significative la population. Cela se solde dans le cas présent par l'arrivée observée de jeunes actifs au détriment des familles déjà formées avec un impact à moyen et long termes sur les effectifs d'enfants. Il y a donc lieu d'en tenir compte par la suite dans la partie prospective de cette étude.

Vision prospective

Tenant compte des enseignements tirés des différentes analyses rapportées ci-dessus, il est possible de mettre en place un modèle d'évolution de la population d'enfants pour la commune de Neyruz. Les projections de population rapportées ci-dessous s'appuient à la fois sur les tendances observées d'évolution des naissances, des croissances intrinsèques des cohortes et de migration par âge de la population et sur une contrainte de mise à disposition de nouveaux logements. Cette dernière composante est fondamentale en ce sens qu'elle peut le cas échéant venir limiter / renforcer l'effet des tendances. Il s'agit ainsi dans un premier temps d'avoir une vision prospective des logements de Neyruz, avant de pouvoir passer à celle de la population cible.

Evolution future des logements

De manière générale, la disponibilité de logements joue un rôle prépondérant dans l'évolution future de la population. Un taux élevé de logements vacants ou nouvellement construits dans un périmètre attractif pourrait avoir un effet catalyseur sur la croissance de la population, tandis qu'un manque de logements pourrait brider les taux de croissance observés jusqu'alors. Dans le cas de la commune de Neyruz, l'augmentation récente du taux de vacance indique une surabondance de logements. Ceci limite à court terme l'impact direct de la mise à disposition de logements sur l'évolution de la population puisqu'il n'y a pas d'effet d'appel d'air. L'évolution du logement à moyen comme à long terme, telle que pressentie par la commune, indique également des réserves substantielles.

En conclusion, la croissance future du logement, si les réserves sont réalisées, n'impose dans le contexte de pression démographique limitée aucune contrainte sur les tendances observées. Au contraire, la situation présentée des logements vacants pourrait être exacerbée.

Evolution future de la population cible

Le modèle de projection démographique valorise trois horizons pour lesquels les paramètres d'évolution sont définis, à savoir à court (2025), moyen (2030 & 2035) et long terme (2040). Le mécanisme retenu pour les projections est essentiellement basé sur l'évolution des cohortes et des composantes démographiques que sont les naissances et la migration. Cela permet d'obtenir une projection tendancielle pour la commune. Les contraintes liées au logement telles que mentionnées précédemment sont également prises en compte. Il en résulte une projection contrainte, qui ne se différencie toutefois pas de la projection tendancielle, comme illustré ci-après.

En effet, la population de Neyruz connaît tant à court terme qu'à long terme une évolution qui suit les tendances de ces dernières années par la mise à disposition de nouveaux logements en suffisance pour répondre à la demande. Dans ce scénario de perpétuation de la tendance, la population projetée de la commune atteint les 3'100 habitants en 2030 et 3'350 en 2040 après un léger tassement dès 2035.

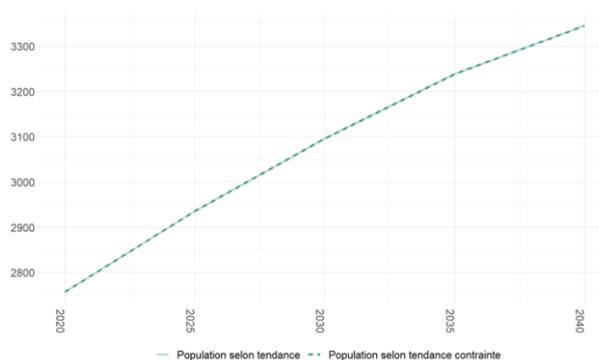


Figure 11 Projections tendancielle et contrainte de la population de la commune de Neyruz.

Le tableau ci-après présente l'évolution quinquennale de la population depuis 2010 jusqu'en 2040, selon les projections sous contraintes. Il est possible de voir que la croissance de la population est régulière et modérée.

Tableau 2 Evolution de la population de la commune selon projection contrainte.

	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
Neyruz	2'126	2'572	2'757	2'936	3'096	3'239	3'345
		+21.0%	+7.2%	+6.5%	+5.4%	+4.6%	+3.3%

Rapportées sur la population d'intérêt pour l'étude, à savoir les enfants en âge de préscolarité et de scolarité primaire, les projections mettent en évidence une évolution différenciée des différents sous-groupes. En effet, l'évolution démographique observée se répercute sur la taille des cohortes et donc les taux de croissance des groupes d'âges que ces cohortes traversent.

Premièrement, il apparaît au niveau de l'âge préscolaire, qui nous donne une information sur les enfants en âge scolaire de demain, que la croissance va s'éteindre au-delà de 2035. On observe une succession de hausses et de baisses entre 2025 et 2035,

Tableau 3 Evolution pressentie des effectifs d'enfants de Neyruz.

	2020	2025	2030	2035	2040
Préscolaire	154	164	170	177	168
		+6.2%	+3.6%	+4.2%	-5.1%
Primaire	283	348	368	385	391
		+23.1%	+5.7%	+4.5%	+1.6%

conséquence de la traversée de volées importantes remplacées par d'autres moins nombreuses, puis une baisse à l'horizon 2040. Ce constat devrait se répercuter de fait sur les effectifs d'enfants du primaire mais sera compensé par l'effet de la migration qui vient assurer une croissance positive.

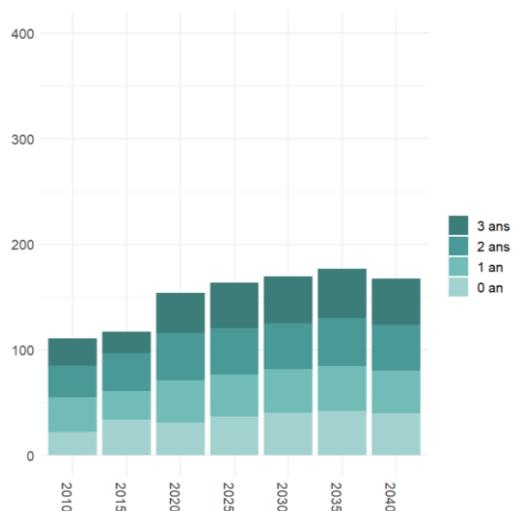


Figure 12 Evolution des enfants de Neyruz en âge préscolaire.

Un regard porté aux cycles de la scolarité primaire met en évidence une forte croissance marquée d'un à-coup entre 2020 et 2025 et d'un léger tassement à long terme. A noter que le primaire est ici divisé en deux cycles d'égale proportion (1 à 4H d'une part, 5 à 8H d'autre part) pour des raisons statistiques. Cette tendance générale est le fait de la superposition de l'évolution différenciée des deux cycles. En effet, les enfants d'âge correspondant au premier cycle primaire passent par à-coups de 102 en 2010 à 149 en 2020, puis à 180 en 2025. Leur évolution se tasse ensuite et passe à 196 en 2035 avant de baisser à 192 en 2040. L'évolution pressentie du nombre d'enfants correspondant au deuxième cycle présente un profil différent du cycle

Du point de vue des enfants en âge de préscolarité, une pression croissante forte est observée à l'horizon 2035 en raison de l'augmentation de la taille des volées, faisant passer les effectifs de 117 en 2015 à 154 en 2020, puis à 177 en 2035. Par la suite, la pression diminue légèrement impliquant une baisse des effectifs d'enfants de 0 à 3 ans jusqu'à un total de 168 en 2040. A noter que ces valeurs laissent pressentir un tassement des effectifs de primaires au-delà de 2040.

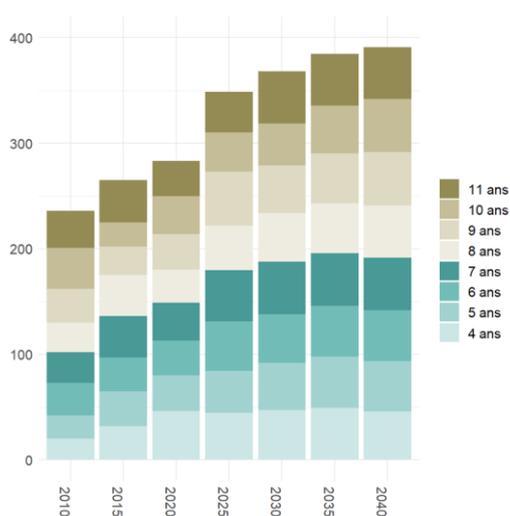


Figure 13 Evolution des enfants de Neyruz au cycle primaire.

précédent, avec une stagnation autour de 130 unités entre 2010 et 2020 suivie d'une reprise importante. Cette dernière les fait passer à 169 en 2025, puis 199 en 2040. A l'horizon 2040, les enfants d'âge primaire atteignent les 391 unités au total.

Evolution future des effectifs scolaires

Il est utile de rappeler que toutes les projections présentées ci-dessus portent sur le nombre d'enfants en âge de préscolarité et de scolarité. Toutefois, dans le cadre de la scolarité publique, il est important d'avoir le nombre d'élèves qui lui correspond. Pour ce qui est des élèves, cela revient à « traduire » les effectifs d'enfants en effectifs d'élèves d'âge correspondant en tenant compte du redoublement de certains enfants, ainsi que du fait que tous les enfants ne deviennent pas forcément des élèves de l'école obligatoire publique.

Selon les chiffres cantonaux de scolarisation des enfants de Neyruz pour 2020, il apparaît que ceux-ci ne sont que très légèrement inférieurs à la population d'enfants correspondante pour le primaire. On observe ainsi que le taux de scolarisation en école publique de la commune est de 99% pour les élèves du primaire. Ce taux de scolarisation publique est stable dans le temps et très légèrement inférieur à la valeur cantonale (101%).

En complément, il est nécessaire de tenir compte des élèves en intégration qui d'un point de vue de l'encadrement et donc des infrastructures comptent pour trois élèves dans leur classe selon l'article 48 alinéa 5 du règlement du 19 avril 2016 de la loi sur la scolarité obligatoire (RLS). Leur considération dans le calcul des effectifs à destination du dimensionnement des besoins en infrastructures ajoute quelque 3% supplémentaires, valeur moyenne observée entre 2015 et 2020. Ceci permet de définir un taux d'intégration de 103%.

La prise en compte de ces différents éléments permet de traduire les effectifs d'enfants en effectifs d'élèves physiques par application du taux de scolarisation primaire, puis en effectifs d'élèves légaux par application du taux d'intégration et ainsi obtenir les chiffres présentés ci-contre. Il apparaît que la commune devra à long terme scolariser plus de 400 élèves légaux soit environ 110 élèves de plus que la situation 2020 (+39% en 20 ans).

Tableau 4 Evolution pressentie des effectifs primaires d'enfants, d'élèves physiques et d'élèves légaux de Neyruz.

Primaire	2020	2025	2030	2035	2040
<i>Enfants</i>	283	348	368	385	391
		+23.1%	+5.7%	+4.5%	+1.6%
<i>Elèves physiques</i>	281	346	365	381	390
		+23.1%	+5.4%	+4.5%	+2.4%
<i>Elèves légaux</i>	290	356	376	392	402
		+22.9%	+5.4%	+4.5%	+2.4%

La conversion du nombre d'élèves en nombre de classes s'appuie sur les articles 44 (pour les 1H et 2H) et 45 (pour les 3H à 8H) du RLS respectivement, tenant compte du nombre d'élèves légaux. Le tableau ci-contre présente le nombre de classes nécessaires aux différents horizons.

Tableau 5 Evolution pressentie des besoins en classes de Neyruz.

	2020	2025	2030	2035	2040
1H-2H	4	5	5	5	5
		+1	+0	+0	+0
3H-8H	11	13	14	14	15
		+2	+1	+0	+1

Ces chiffres impliquent un besoin d'infrastructures scolaires qui atteint un total de 19 classes en 2030 puis 20 classes nécessaires en 2040 pour tous les degrés primaires confondus. Si l'on compare ces besoins futurs au nombre de classes ouvertes actuellement (année scolaire 2021-22) à savoir 4 **pour les 1H-2H, cela implique toutes choses égales par ailleurs un besoin supplémentaire de 1 classe dès l'horizon 2025**, besoin qui reste stable jusqu'en 2040. **Pour les 3H-8H**, avec 11 classes ouvertes en 2021-22, la commune devrait ainsi **ouvrir 2 classes supplémentaires à 2025, 1 autre en 2030 puis 1 en 2040** afin d'être à même d'accueillir les élèves projetés.

Conclusion intermédiaire

La vision prospective de la commune de Neyruz met en évidence une croissance pressentie encore soutenue à moyen terme pour par la suite se tasser, tout en restant positive. **En effet, ce ne sont pas moins de 4 classes supplémentaires au total qui seront nécessaires à l'horizon 2030 pour accueillir les élèves du primaire (1H à 8H), 5 à l'horizon 2040.**

ACCUEIL DE JOUR

Principe d'analyse des besoins

L'analyse des besoins en accueil de jour repose dans la présente étude sur la considération de la conciliation vie privée – vie professionnelle. Ceci présuppose que l'on tienne compte des taux d'activité des parents. Une valorisation des données relatives aux ménages du relevé structurel de l'office fédéral de la statistique permet d'extraire les informations nécessaires à la compréhension tant des profils d'activité au sein des ménages familiaux que sur la provenance de ces mêmes ménages.

Sous l'angle de la conciliation vie privée – vie professionnelle, le besoin d'accueil des enfants en âge de scolarité relève principalement du taux et de la configuration de l'activité des parents. Dans le but de quantifier les besoins institutionnels pour le périmètre, l'analyse se base sur les données du recensement suisse. Dans le cas présent, les données les plus récentes (fin 2020) ont été intégrées.

Enfants demandeurs

De manière synthétique, il apparaît que **15.0% des enfants ont un parent au foyer**. Cette valeur communale est supérieure à la moyenne régionale (région ouest du District de la Sarine) qui atteint un peu plus de 10%. Elle fluctue selon les âges des enfants. En effet, on observe une part variable d'enfants dont un des parents est au foyer entre la préscolarité et la scolarité primaire qui a tendance à progressivement augmenter entre la préscolarité (12%) et le premier cycle primaire (21%) pour rebaisser par la suite (13%).

Par principe de complémentarité au tout, cela implique que **85.0% des enfants ont un besoin d'accueil** en lien avec la conciliation : nous parlerons d'enfants demandeurs. Toujours selon ce même principe, il apparaît que la part d'enfants demandeurs diminue légèrement une fois les enfants entrés à l'école obligatoire. Un phénomène d'augmentation des parents au foyer est observé à l'entrée de leur enfant à l'école. La forme et le degré de ce besoin n'est de loin pas uniforme entre les enfants, il y a donc lieu de le préciser encore.

Variabilité de la demande brute

S'il est tenu compte des taux d'activités variables des parents entre les familles du périmètre, il apparaît que le **besoin effectif par enfant est en moyenne de 2.5 jours par semaine** durant les débuts de la scolarité ce qui est un peu inférieur à la valeur régionale (2.7 j./s.). Selon toute attente, cette valeur de besoin hebdomadaire moyen des enfants varie un peu selon leur âge. Elle a tendance à augmenter avec l'âge des enfants ce qui met en évidence un phénomène de reprise progressive d'un taux d'activité plus élevé par les parents durant le 2^e cycle primaire de leur enfant.

Une différence notable du besoin effectif hebdomadaire est observée entre les différents types de familles. Dans le cas des familles monoparentales, cette valeur atteint en moyenne 3.0 j./s. mettant en évidence un besoin important. Dans les familles biparentales dont l'un des parents est à temps partiel, cette valeur atteint 3.4 j./s. Finalement, dans le cas des familles où les deux parents travaillent à temps partiel le besoin se limite à 1.6 j./s, lesquelles restent néanmoins peu nombreuses (seul 1 enfant sur 7 est concerné par ce modèle).

Part institutionnelle de la demande

Un pan important du contexte de l'accueil de jour doit encore être intégré à la réflexion. De manière générale en Suisse, une part de l'accueil échappe à l'action institutionnelle du fait de la garde par des proches des familles. Dans le but de cerner cette part, le degré d'autochtonie de la population est mesuré. Cet indicateur a pour but de mesurer la relation patrimoniale qui lie les familles à la région dans le but d'identifier le degré de présence de proches pouvant offrir de la garde non-institutionnelle. A l'échelle de la commune, le taux institutionnel auquel nous pouvons nous attendre est de 52.4% (contre 53.6% à l'échelle cantonale), faisant

passer le **besoin institutionnel hebdomadaire moyen par enfant** de 2.5 j./s. à **1.3 j./s.** Ce taux est extrêmement stable à travers les groupes d'âges. Rappelons ici que cette valeur correspond à la demande moyenne considérant tous les enfants, autrement dit également ceux qui n'ont aucun besoin du fait de la présence d'un parent au foyer.

Taux idéal de couverture

La notion de taux de couverture, qui confronte le nombre de places disponibles (taux de couverture atteint) ou nécessaires (taux de couverture idéal), offre l'avantage d'être aisément mesurée et suivie dans le cadre de la planification stratégique des communes. En effet, elle s'appuie sur des valeurs dont les communes disposent à savoir le nombre de places offertes et la population d'enfants.

Finalement, la planification de places d'accueil peut s'appuyer sur un taux de couverture idéal (ou théorique) de **26.3 places pour 100 enfants** (contre 28% au niveau régional et 32% au niveau cantonal). En résumé, les familles de la commune présentent un taux d'activité qui implique un peu plus d'une place d'accueil pour quatre enfants en âge de scolarité obligatoire. La pression y est moins importante que dans la région voire dans le canton.

Il est à relever que cette vision a cela d'idéal que les demandes des familles se complètent parfaitement, or la réalité nous amène à considérer une perte d'efficacité d'environ 9% par rapport à l'optimum, ce qui vient se rajouter à la demande idéale. Dans un tel cas, le taux idéal passe à **28.7 places pour 100 enfants** ceci pris globalement pour tous les âges.

Même si cette valeur peut être considérée basse à l'échelle régionale, sa récente évolution met en évidence une hausse progressive des besoins en lien avec la conciliation vie privée – vie professionnelle. Cette hausse trouve son origine dans deux phénomènes complémentaires. Premièrement les familles établies depuis plus longue date ont renforcé leur taux d'activité. Deuxièmement, les familles qui sont dans l'intervalle venues s'installer dans le périmètre ont des taux d'activité élevés. La conjugaison de leurs effets vient pousser le besoin en places d'accueil vers le haut.

CONCLUSION

L'analyse de l'évolution démographique des enfants à l'échelle de la commune met en évidence une croissance pressentie encore soutenue jusqu'à moyen terme puis en tassement, tout en restant positive. Tenant compte de la croissance projetée, du taux de scolarisation publique des enfants et du taux d'intégration, il apparaît que **les effectifs d'élèves de degré primaire vont encore progresser pour atteindre un peu plus de 375 élèves à l'horizon 2030, voire 400 en 2040**. Ceci implique une hausse des besoins en salles de classe, lesquels peuvent être résumés de la manière suivante :

- 1 classe supplémentaire à l'horizon 2030 pour les 1H-2H, besoin qui reste stable par la suite.
- 2 classes supplémentaires dès l'horizon 2025 pour les 3H-8H, 4 au total à l'horizon 2040.

Pour ce qui est de l'accueil de jour des enfants, l'analyse du **taux de couverture idéal** met en évidence un besoin impliqué par le taux d'activité des parents des enfants scolarisés qui atteint **26.3% soit un peu plus de 1 place pour 4 enfants durant le degré primaire**.